



COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL de la SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 juillet 2010

PRESENTS : MM JACCAZ Yann, JACCAZ Jean-Paul, BESSY Pierre, PERINET-MARQUET Marie-Paule, JOND Claude, LABROUSSE Jean, PELLISSIER Dominique, PERNOD Stéphanie, BARDET Olivier, PERINET-MARQUET Guy, CHAMBET Anthony.

ABSENTS excusés : DESRUES Jean-Claude, BASSET Georges, DESCHAMPS Patrick, MOLLARD Julie.

Procurations : DESRUES Jean-Claude à BESSY Pierre.
MOLLARD Julie à CHAMBET Anthony.
BASSET Georges à PELLISSIER Dominique.

NOMINATION du SECRETAIRE de SEANCE :

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, et ce conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Guy PERINET-MARQUET a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

APPROBATION du PROCES VERBAL de la SEANCE du 30 juin 2010

Chaque membre de l'Assemblée ayant eu, en temps utile, communication du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 30 juin 2010, les élus présents sont appelés à faire part de leurs remarques ou éventuelles volontés de faire porter des rectifications à ce document. A défaut d'observations, le procès verbal du Conseil Municipal du 30 juin 2010 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

PROPOSITION d'INSCRIPTION d'une QUESTION SUPPLEMENTAIRE NON PREVUE à l'ORDRE du JOUR et EXAMEN :

Monsieur le Maire demande au Conseil d'accepter de débattre d'une question supplémentaire concernant les coupes de bois en forêt communale pour l'année 2011.

Le Conseil accepte à l'unanimité et examine aussitôt cette question.

Il fait part de la proposition de l'Office National des Forêts relative au programme des coupes de bois pour l'exercice 2011 :

- vente au printemps 2011 de la parcelle n° 1 pour 200 m³ estimée à 4.000,00 €.

Compte tenu des moyens de débardage et d'évacuation à mettre en œuvre, le Conseil municipal, à l'unanimité, renonce et décide de reporter cette coupe.

**EXAMEN DES QUESTIONS INSCRITES
A L'ORDRE du JOUR de la SEANCE du 27 juillet 2010**

**QUESTIONS SOUMISES A DECISIONS DU CONSEIL SUR PROPOSITIONS DE
MONSIEUR LE MAIRE**

1/ Subvention – Convention Stations durables

- Lancement de l'action 1.1 du CSD: mise en réseau de produits touristiques. Coût de 8 000 €.

Financement :

45 % FEDER

35 % région

20% communes, soit 1 600 € à partager par les 3 communes de Combloux, Cordon et Praz sur Arly.

- Lancement de l'action 1.2: valorisation des produits du terroir. Coût de 10 000 €.

Financement:

45 % FEDER

35 % région

20 % communes, soit 2 000 € à partager par les 3 communes.

La proposition est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

2/ Acquisition terrain Dunand

Achat d'une parcelle de terrain située sur l'emprise du rond- point en projet à la Rosière.

Surface de 280 m², prix d'achat estimé par les domaines à 22 400 €.

La proposition est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

3/ Signature convention panneaux sentiers piétons

Réinstallation de panneaux de balisage au départ de sentiers piétons.

Convention d'occupation de terrain à titre gracieux signée avec les copropriétés : la SCI RHODO et la copropriété de l'immeuble cadastré A 1789.

La proposition est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

4/ Signature compromis régularisation route des Thouvassières

La question est retirée de l'ordre du jour et sera discutée lors d'une prochaine séance.

**QUESTIONS SOUMISES A DECISION DE CONSEIL SUR PROPOSITION DES
ADJOINTS AU MAIRE**

Aucune demande d'inscription de questions au présent ordre du jour

**QUESTIONS SOUMISES A DECISION DE CONSEIL SUR PROPOSITION des
RAPPORTEURS DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

Aucune demande d'inscription de questions au présent ordre du jour

**QUESTIONS SOUMISES À DECISION DE CONSEIL SUR PROPOSITION des
CONSEILLERS MUNICIPAUX**

Aucune demande d'inscription de questions au présent ordre du jour

COMMUNICATIONS et QUESTIONS DIVERSES

Les deux barbecues installés sur les berges de l'Arly ont été remplacés.

Acte de vandalisme: les barrières en bois le long de la plage ont été endommagées; une plainte sera déposée.

Défrichage de la zone VTT plaine des Belles en cours, avec installation prévue de modules VTT, aménagement d'une zone trial et de cheminement piétons sur la berge de l'Arly.

Magazine communal : le n°2 paraîtra en septembre.

Monsieur le Maire, constatant l'ordre du jour épuisé, la séance publique est levée à 21 heures.

PROCES VERBAL de SEANCE DRESSE LE 30 juillet 2010 par le SECRETAIRE ELU par ses PAIRS PRESENTS en l'ASSEMBLEE COMMUNALE du 27 juillet 2010

SIGNE : Guy PERINET-MARQUET, Secrétaire de séance

Vu pour être affiché le
du Code Général des Collectivités Territoriales.

conformément aux prescriptions de l'article L 2121.25
Le Maire, Yann JACCAZ